Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 38 (1909)

Heft: 3

Artikel: Nos plantes médicinales [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039372

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à mes jeunes hôtes. La jubilation, sans dégénérer un instant, ne connaissait pas de bornes : cette veille solennelle et mystique de Noël, où munis de lanternes, l'on se rend à la Messe de minuit, ce thé qu'ils prenaient pour la première fois en commun à l'école, offrant l'image d'une agape de famille, puis la répétition des cantiques que nous allions chanter en l'honneur du divin Enfant, tout cela prêtait à notre petite soirée un cachet de céleste allégresse. Jamais thé ne parut plus délicieux à mes enfants que celui qu'ils venaient de prendre dans des circonstances aussi solennelles.

Lorsque les cloches envoyèrent pour la troisième fois leurs joyeuses volées vers le ciel étoilé, ce petit peuple obéissant à une mystérieuse impulsion, se tut spontanément et, dans un profond recueillement, l'on se rendit à la Messe de minuit.

Ces heures de pure joie, ces scènes jubilantes où enfants et instituteur se confondaient dans un même sentiment d'amour, de religion et de doux abandon, ces fêtes innocentes et improvisées charment encore mon oreille de leurs accents lointains et dont un demi-siècle nous sépare.

(A suivre.)

Nos plantes médicinales

(Suite.)

FAMILLE DES SCROPHULARIACÉES

Bouillon blanc *(Verbascum Thapsus L.)* — Molène, Bonhomme; pat. Bou-n-omo. — Tige de 90 à 150 cm., dressée, robuste, simple ou peu rameuse, laineuse, ailée par le prolongement des feuilles; celles-ci amples, épaisses, couvertes sur les deux faces d'un duvet cotonneux, ovales, entières, légèrement crénelées. Fleurs jaunes en épi compact, serré, terminal, très long. Fruit : une capsule à deux loges, à graines nombreuses. — Fl. juillet-août.

Lieux arides, incultes, pierreux.

On emploie les fleurs de cette plante à cause de leurs propriétés adoucissantes, sudorifiques et diurétiques. Les racines, les tiges ou les feuilles cèdent à l'eau leur mucilage et constituent ainsi une ressource précieuse qui suffit à la guérison d'indispositions et favorise, dans les cas plus graves, l'action des agents plus énergiques. Il ne faut pas lui en demander plus.

Il existe dans la région basse une autre espèce de Molène (Verbascum thapsiforme Schrad), qui diffère du V. Thapsus par des corolles plus grandes, à limbe presque plan, non concave, et qui rend les mêmes services. Linné avait confondu ces deux espèces. Quant aux *V. nigrum* et *V. Lychnitis,* communs partout, ce sont des végétaux sans importance. Le dernier pourrait être confondu avec le Bouillon blanc par des observateurs trop superficiels. Il en diffère de prime abord par ses feuilles ne se prolongeant pas en ailes sur la tige, par son épi moins compact et par des fleurs plus petites. En outre, la tige est rarement simple.

Véronique *(Veronica officinalis L.)*, Thé d'Europe, Herbe aux ladres. — Tiges couchées, traçantes et souvent radicantes, redressées au sommet. Feuilles opposées, ovales. Fleurs en grappes axillaires. Corolle rotacée à quatre divisions, d'un bleu pâle ou rosée, veinée. — Fl. juin-juillet.

Pâturages buissonneux, lisières et clairières des bois. Forme souvent des tapis compacts.

On la récolte pendant ou peu après la floraison. On emploie en infusion les feuilles et les sommités qui sont légèrement toniques et excitantes, utiles dans les catarrhes pulmonaires chroniques, les flatuosités, la dyspepsie.

Le genre Véronique est très nombreux en espèces dont quelques-unes extrêmement communes. Plusieurs sont aquatiques : *V. Beccabunga L.*, *V. Anagallis L.*, etc. La V. petit-chêne *(V. Chamædrys L.)* et la V. Germandrée *(V. Teucrium L.)* peuvent remplacer la V. officinale.

Digitale *(Digitalis purpurea L.)* — La Digitale pourprée est une belle plante qui croît dans les bois montagneux de l'Europe tempérée ; elle a une racine allongée, une tige dressée, cylindrique, blanchâtre ; des fleurs très grandes, d'un beau rouge pourpre, formant un long épi à la partie supérieure de la tige, haute de 60 à 90 cm.

Cette plante est très amère et vénéneuse. Elle agit sur l'économie animale à la manière des poisons narcotico-âcres ; irrite d'abord l'estomac, puis cause des nausées, des vertiges, des désordres visuels, de la somnolence et du délire. A dose médicinale, elle est diurétique et se fait remarquer par sa propriété spéciale de ralentir les battements de cœur. Son usage réclame la plus grande prudence et le mieux est de n'en faire usage que sur l'avis du médecin. Elle a pu être introduite dans l'art médical à cause de son action sur la circulation du sang ; les pulsations deviennent moins rapides sous son influence et on les a vues descendre jusqu'à 40 ou 30 par minute. Cette action sédative n'est cependant pas la même chez tous les individus et on en a même remarqué chez qui la digitale ne produisait point d'effet.

Bien que commune dans les Vosges et la Forêt-Noire, la Digitale est étrangère à notre flore suisse, mais fréquemment cultivée dans les jardins. Nos espèces indigènes, *D. ambigua, D. lutea,* communes dans les régions montagneuses, paraissent n'avoir qu'à un faible degré les propriétés énergiques de la Digitale pourprée.

Gratiole *(Gratiola officinalis L.).* Vulg. Herbe-au-pauvre-homme. — Tiges de 20 à 30 cm. glabres, simples ou rameuses. Feuilles sessiles, lancéolées, à trois nervures. Fleurs axillaires, solitaires. Corolle dépassant beaucoup le calice, jaunâtre. — Fl. juin-juillet.

Prés humides, bords des eaux, dans les régions basses : La Sauge, Estavayer, Cheyres, Morat, Montilier, Grand-Marais. Manque aux contrées plus élevées.

La racine, d'un effet peu constant du reste, est émétique à la dose de 1 à 2 gr. et le reste de la plante agit comme purgatif violent. On donne par cuillerée la décoction ou l'infusion de 4 à 12 gr. pour 120 gr. d'eau ou de vin ; $^1/_2$ à 2 gr. de poudre en pilules ou dans du jaune d'œuf.

FAMILLE DES LABIÉES

Lavande *(Lavandula spica a. L., L. vera D. C.).* — Plante très aromatique. Tige ligneuse à la base, dressée, rameuse, terminée par un épi court. Feuilles linéaires, à bords roulés en dessous. Calice bleuâtre, corolle bleue. — Fl. juillet-août.

Collines sèches, incultes, rochers. Originaire du Midi, fréquemment cultivée et naturalisée sur le Vully, notamment au-dessus de Nant, Praz et Lugnorre.

Toutes les Labiées possèdent, à un degré plus ou moins prononcé, des propriétés stimulantes, excitantes, dues à un principe aromatique volatile ou fixe. La lavande répand une odeur forte et suave ; sa saveur est piquante et ses propriétés sont éminemment stimulantes. Les abeilles viennent volontiers se poser sur ses fleurs et il paraît que le miel peut conserver longtemps leur arome. Par la distillation des diverses parties du végétal, on obtient une huile essentielle, l'huile d'aspic, qui rappelle l'odeur du camphre. Les tiges desséchées de lavande, réunies en paquets, sont souvent placées dans les armoires où l'on serre les vêtements, afin d'en chasser les mites et les teignes qui attaquent les étoffes de laine.

Menthe poivrée *(Mentha piperita L),* Menthe anglaise. — Les diverses espèces de ce genre sont trop connues et trop familières pour qu'il soit nécessaire de les décrire. Plusieurs sont fort anciennement connues et elles faisaient déjà partie de la médecine d'Hippocrate. Dioscoride indique ces végétaux comme des stimulants puissants.

La Menthe poivrée possède à un haut degré les vertus caractéristiques du genre. Elle est spontanée en Angleterre et est souvent cultivée dans nos jardins. L'huile essentielle qu'on en retire est fort employée dans la parfumerie et même aussi dans la confiserie. C'est avec cette plante qu'on prépare les tablettes ou pastilles de Menthe, qui produisent dans la bouche un goût piquant et une sensation agréable de fraîcheur.

On l'emploie avec succès contre les désordres provenant d'atonie de l'estomac, gastralgies ou dispepsies sans inflammation. Les autres espèces de Menthes, nombreuses dans nos campagnes, dans les champs, les fossés, au bord des ruisseaux, utiles dans les mêmes cas, sont moins énergiques.

Nous rangerons dans un même groupe la Sarriette *(Satureja hortensis L.)*, le Serpolet *(Thymus Serpyllum L.)*, l'Origan *(Origanum vulgare L.)* ou Marjolaine sauvage, toutes plantes bien connues et se rencontrant partout et, enfin, l'Hyssope *(Hyssopus officinalis)*, très commun sur les coteaux sablonneux du Valais, et cultivé pour les besoins de la médecine et de la parfumerie.

Toutes ces espèces jouissent de propriétés identiques et l'on peut, dans presque tous les cas, substituer l'une à l'autre.

(A suivre.)

Projet d'appendice grammatical pour le livre de lecture du Degré moyen.

(Suite)

Le mode.

Le mode est la manière d'exprimer l'état ou l'action.

Il y a six modes : l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le subjonctif, l'infinitif et le participe.

L'indicatif exprime une action certaine. Exemple : Dieu punira les méchants. Le soleil éclaire et réchauffe la terre.

Le conditionnel exprime une action douteuse, soumise à une condition. Exemple : J'irais me promener, si j'avais étudié mes leçons.

L'impératif exprime le commandement, le conseil ou la prière. Exemple : Obéis à tes parents. Remplissons tous nos devoirs.

Le subjonctif exprime également une action douteuse dépendant d'une autre action. Exemple : Il est possible que tu sois fatigué.